

Nom commercial : **Nilium**

## FICHE DE DONNEES DE SECURITE (en accord avec EC-Regulation 91/155/EEC)

### 1. IDENTIFICATION

NOM DU PRODUIT : **Nilium** concentré neutralisant d'odeursUTILISATION COMMERCIALE FOURNISSEUR ( Nom / raison sociale ) : J.A.G diffusion 37 avenue Gustave Eiffel 95190 GOUSSAINVILLE  
tél.: 03.44.63.66.66 fax: 03.44.63.66.67

IMPORT ETATS-UNIS: base Nilodor, INC. Etats-Unis

### 2. COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Préparation. Principaux composants, noms chimiques usuels ou noms génériques :

Produit actif:	% produit (poids)	n° CAS	Contrôlé par SIMDUT
Eau	40 - 60	7732-18-5	Non
Ethanol	1 - 5	64-17-5	Oui
Sulfonate de Sodium Xylene	6 - 8	1300-72-7	Oui
Mélange de Parfum ( secret)	12 - 16	rien	non
Tensioactif non-ionique	15 - 20		

### 3. IDENTIFICATION DES DANGERS

Dangers pour l'homme:           Inflammable.  
   Voir points 11 & 15  
   Peut-être un irritant bénin.  
   Possible irritation des yeux en cas d'exposition directe.  
   Un contact prolongé ou répété avec la peau peut causer des irritations.

Dangers pour l'environnement :   Voir point 12.

### 4. PREMIER SECOURS

Dans tous les cas, en cas de doute ou si des symptômes persistent, toujours consulter un médecin.

CONTACT AVEC LES YEUX : Laver immédiatement et abondamment à l'eau jusqu'à disparition de l'irritation en maintenant les paupières ouvertes. Consulter un ophtalmologiste si une irritation, gêne visuelle ou rougeur persiste.

CONTACT AVEC LA PEAU : Retirer les vêtements souillés et laver la peau abondamment à l'eau et au savon. Consulter un dermatologue si une irritation persiste.

INGESTION : Donner de l'eau ou du lait à boire si le sujet est conscient. Ne jamais donner à boire à une personne inconsciente. Le produit contient plus de 10% d'huile de fragrance (parfum). L'usage de vomitif n'est PAS recommandé. Si besoin, un lavage gastrique peut être effectué.

INHALATION : Se munir d'une protection respiratoire et retirer le sujet de l'atmosphère polluée. Amener à l'air libre.

### 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

MOYENS D'EXTINCTION :           Eau, mousse, dioxyde de carbone.

DANGERS SPECIFIQUES :           Emanation d'oxyde de carbone, de soufre et d'azote.

PROTECTION DES INTERVENANTS : Protection intégrale si nécessaire.  
:

### 6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

PRECAUTIONS INDIVIDUELLES :   Maintenir éloigné de la peau et des yeux.

PRECAUTION POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT : Ne pas faire entrer en contact avec l'eau de surface (rivière, mer...).

METHODES DE NETTOYAGE :       Eponger le produit avec du sable, de la terre, ou tout autre matériel absorbant.

### 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

MANIPULATION :           Maintenir éloigné de la peau et des yeux.  
Manger ou boire ainsi que disposer le produit près des aliments est interdit.

**STOCKAGE :** Stocker fermé dans son emballage d'origine et à température ambiante (entre 5 et 55°C).

---

## 8. CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

### EQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE:

- Protection respiratoire : Normalement non nécessaire.
- Protection des mains : Le port de gants en caoutchouc ou de protection est recommandé en cas de manipulation de grandes quantités de produit.
- Protection des yeux : Le port de lunettes de protection est recommandé en cas de manipulation de grandes quantités de produit.
- Protection du corps : Recommandé ( vêtement de travail ).

### LIMITES D'EXPOSITION AU TRAVAIL :

Non connues

### MESURES D'HYGIENE:

Appliquer les mesures habituelles à la manipulation de solvants et produits chimiques.

Eviter toute inhalation excessive, tout contact prolongé avec la peau, tout contact avec les yeux. Rincer abondamment à l'eau en cas de contact.

---

## 9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

### PRODUIT ACTIF :

- Forme : Liquide
- Couleur : Bleu vert transparent
- Odeur : Odeur épicée caractéristique
- Valeur du pH (non dilué): 6,75 – 7,25
- Température d'évaporation (°C) : Identique à l'eau
- Température d'ébullition (°C) : 100°C
- Température de congélation ( °C ) : n.g.
- Point éclair ( °C ) : +96°C
- Température d'auto-inflammation ( °C ) : n.a.
- Pression de vapeur : Identique à l'eau
- Gravité particulière : 1,02
- Solubilité à l'eau : Soluble. A certaines concentrations, peut apparaître crémeux lors du mélange.
- % de composants organiques volatiles (poids) : < 5%
- Proportion volatile : > 65% (eau comprise)

---

## 10. STABILITE ET REACTIVITE

**STABILITE :** Stable.

**MATIERES A EVITER :** Non connues.

**PRODUITS DE DECOMPOSITION DANGEREUX :** Non connues.

---

## 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Informations toxicologiques sur le produit pulvérisé :

### TOXICITE AIGUË :

- Inhalation, voies respiratoires : Non déterminé. Non considéré comme toxique.
- Contact avec la peau : Des contacts répétés ou prolongés peuvent dessécher ou irriter la peau.
- Contact avec les yeux : Un contact direct irrite les yeux. Si les yeux ne sont pas rincés immédiatement, les irritations peuvent devenir sévères.
- Ingestion : Non considéré comme toxique.

### EFFETS DIFFERES OU CHRONIQUE:

### EFFETS SPECIFIQUES :

- Non cancérigène à notre connaissance.
- Carcinogénicité, génotoxicité et toxicité pour la reproduction et le développement : Pas d'activité connue.

---

## 12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

### PRODUIT ACTIF :

- Mobilité : Non connue.
- Persistance et dégradabilité : Non connues, intrinsèquement biodégradable.
- Ecotoxicité : Non connue, probablement toxique pour la flore et la faune aquatique.
- Bio-accumulation : non connue.

---

## 13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

**USAGES PROFESSIONNELS** : Remettre à un récupérateur agréé auprès de la préfecture. Se référer aux législations communautaires, aux arrêtés et décrets et aux réglementations locales (notamment arrêtés préfectoraux en vigueur).

**USAGES MENAGERS** : Veiller à ce que l'emballage soit complètement vidé. Ne pas contaminer l'emballage qui peut être recyclé. Veiller à disposer d'un emballage se nettoyant d'une autre manière que le produit.

---

#### 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

- voies terrestres ADR :	Produit non dangereux.
- voies maritimes IMDG :	Ethyl Alcohol Solution,, Class liquide 3 UN1170. Packaging groupe III. Point éclair 46°C
- voies aériennes IATA :	Ethyl Alcohol Solution,, Class liquide 3 UN1170. Packaging groupe III.

---

#### 15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Se référer aux textes réglementaires : aux directives de l'Union Européenne ; aux arrêtés et décrets de la République Française sur les substances et préparations dangereuses, les pré-emballages, et les générateurs d'aérosols ; aux textes sur la protection des travailleurs ; aux textes sur la protection de l'environnement ; aux textes des nations unies concernant le transport ; aux arrêtés préfectoraux en vigueur.

PHRASES DE RISQUE ET DE SECURITE ( obligatoires et conseillées ) :

PHRASE R  
R 10                    Inflammable

Produit répertorié dans l'Inventaire Européen des Substances chimiques Commerciales Existantes (EINECS).  
Information SARA 313 : ne contient pas de substances réglées par SARA 313

---

#### 16. AUTRES INFORMATIONS

ANNULE ET REMPLACE LES VERSIONS PRECEDENTES - DATE D'IMPRESSION DE CETTE FICHE : 21/07/2014

##### **IMPORTANT :**

*Cette fiche complète les notices techniques d'utilisation mais ne les remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date de version indiquée. Ils sont donnés de bonne foi.*

*Ce document ne doit pas être considéré comme une garantie de spécifications.*

*L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que celui pour lequel il est conçu.*

*Cette fiche ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité pour la manipulation, l'utilisation, la mise en œuvre, le stockage, le transport, le rejet et l'élimination du produit.. Il prendra sous sa responsabilité les précautions liées à l'utilisation qu'il fait du produit.*

*L'ensemble des prescriptions réglementaires mentionnés a simplement pour but d'aider le destinataire à remplir les obligations qui lui incombent. Cette énumération ne pas être considérée comme exhaustive. Le destinataire doit s'assurer que d'autres obligations ne lui incombent pas en raison des textes autres que ceux cités.*

Légende : n.a. = non applicable / n.v. = non disponible / n.g. = non évalué

SIMDUT : Système d'information sur les substances dangereuses utilisées au travail.  
Document préparé par service technique NILODOR inc.